

DOUBLE CLAPET ANTI-RETOUR AVEC PRISE DE CONTRÔLE



172



173

Description

Les clapets anti-retour Barberi® sont des dispositifs unidirectionnels qui permettent d'éviter le retour du fluide sous pression. Ces clapets sont utilisés dans les circuits d'eau sanitaire, les systèmes d'élévation d'eau, les installations de chauffage, les centrales thermiques, les générateurs de chaleur (chaudières murales, générateurs à combustible solide, pompes à chaleur). L'étanchéité hydraulique interne est obtenue grâce aux forces exercées par un ressort et par la pression du liquide sur un joint qui garantit l'étanchéité même en cas de contrepressions minimales. Grâce à la force du ressort, le clapet possède aussi une caractéristique universelle en ce qui concerne sa position d'installation. Ces séries de clapets présentent deux inserts anti-retour et une prise de contrôle intermédiaire, entre les deux inserts. Le double clapet crée une chambre intermédiaire servant à séparer plus efficacement le fluide en aval du fluide en amont afin d'éviter le retour vers le circuit en amont. La prise de contrôle intermédiaire sert à vérifier si le clapet anti-retour en aval fonctionne correctement. Ce clapet peut être utilisé comme dispositif anti-pollution sur des installations d'eau potable.

Gamme de produits

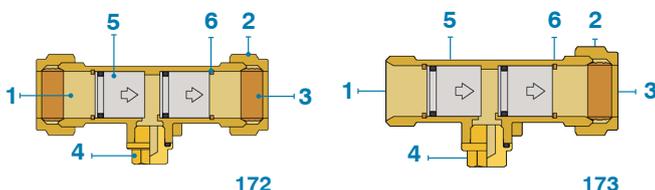
- Série 172** Double clapet anti-retour avec prise de contrôle et raccords à compression - bouchon en laiton
- Série 173** Double clapet anti-retour avec prise de contrôle et un raccord à compression - bouchon en laiton - nickelé

Caractéristiques

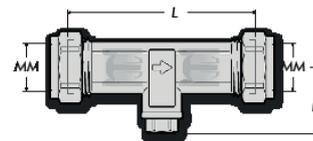
Plage de température de service (occasionnelle) :
-20 (voir fluides compatibles) - 110 °C
 Plage de température de service : **0 (gel exclu) - 95 °C**
 Pression d'ouverture : **0,05 bar**
 Pression maximum de service : **16 bar**
 Fluides compatibles : **eau pour circuits thermiques, solutions glycolées (max 30 %), eau sanitaire**
 Raccords filetés : **ISO 228/1**
 à compression EN 1254-2
 Tests et essais : **EN12266-1 §A.3**
 Sur demande, versions avec traitement galvanique

Matériaux

- 1 - Corps : **laiton EN 12165 CW602N (DZR)**
- 2 - Calotte : **laiton EN 12165 CW617N**
- 3 - Pointe : **cuivre recuit**
- 4 - Bouchon : **laiton EN 12164 CW602N (DZR)**
- 5 - Inserts : **POM+NBR**
- 6 - Bague d'arrêt : **bronze phosphoreux**



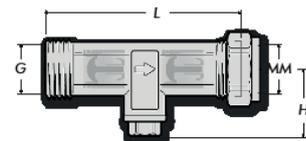
Dimensions



172

Code	P [bar]	MM [mm]	H [mm]	L [mm]	Poids [g]	N. P/S	N. P/C
172015000	16	15	23	61	130	-	150
172022000	16	22	26	88	232	-	100

N. P/S : nombre de pièces par boîte - N. P/C : nombre de pièces par carton (article ensaché)



173

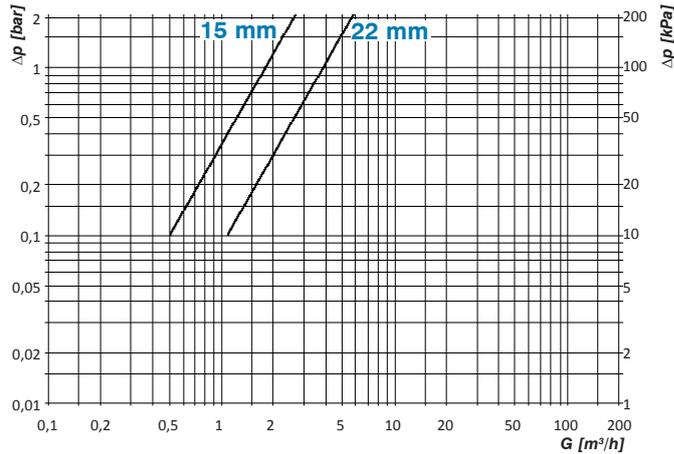
Code	P [bar]	MM [mm]	G	H [mm]	L [mm]	Poids [g]	N. P/S	N. P/C
173015N00	16	15	G 1/2 M	23	61	110	25	200

N. P/S : nombre de pièces par boîte - N. P/C : nombre de pièces par carton

Approbations

*Certification WRAS® réservée au code 172015000

Diagrammes



Mesure	G [m³/h] avec Δp=1 bar	G [m³/h] avec Δp=1,5 bar
15 mm	1,8	3,9
22 mm	2,7	4,9

Installation

Il est possible d'installer les clapets anti-retour universels dans n'importe quelle position à condition de respecter la direction du flux indiquée par la flèche sur le corps du clapet. Les monter sur les tuyauteries en utilisant des raccords à compression, conformément aux normes des installations de plomberie. Il est conseillé d'installer le clapet en position horizontale, avec la prise de pression tournée vers le bas, pour faciliter le flux en phase d'évacuation. Pour pouvoir vérifier l'étanchéité du clapet anti-retour, il est conseillé d'installer une vanne d'arrêt en amont. Avant l'installation, il est conseillé d'effectuer le fluxage du tuyau afin d'éliminer les résidus de l'installation et d'éviter de compromettre le fonctionnement du clapet.

Entretien

Vérifier périodiquement le clapet, en fonction de la fréquence d'utilisation et des conditions de fonctionnement, ou au moins une fois par an (EN 806-5) :

- 1) à chaque chute de pression dans le réseau d'alimentation en eau situé en amont ou à chaque arrêt du débit, il faut vérifier la fermeture du clapet pour empêcher le reflux en amont ;
- 2) s'il y a des fuites au niveau du joint d'étanchéité, celles-ci peuvent être provoquées par des dépôts ou des corps étrangers. Dans ce cas, il faut démonter le clapet de l'installation et nettoyer le joint à fond en éliminant toute impureté à l'air comprimé ou par une action mécanique. En cas d'utilisation en tant que vanne anti-pollution, il est toujours conseillé de le remplacer.

Contrôle de l'étanchéité du clapet anti-retour

Pour vérifier l'étanchéité d'un clapet anti-retour installé avec le bouchon de la prise de pression fermé, suivre les étapes ci-après :

- s'assurer que les dispositifs d'arrêt du circuit fonctionnent correctement ;
- fermer toutes les vannes d'arrêt (et/ou la robinetterie) en aval du clapet anti-retour. Ceci permet de conserver la pression de poussée en aval sur l'obturateur anti-retour.
- fermer la vanne d'arrêt en amont du clapet anti-retour ;
- vidanger la partie du circuit entre la vanne d'arrêt en amont et le clapet anti-retour ;
- si le flux s'interrompt après un temps nécessaire à évacuer la portion de circuit concernée, le clapet fonctionne ; s'il n'y a pas interruption, remplacer le clapet.

Cahier des charges

Série 172

Double clapet anti-retour avec prise de contrôle et raccords à compression. Raccords à compression pour tuyau en cuivre de 15 et 22 mm. Corps en laiton DZR. Bouchon en laiton. Inserts anti-retour en POM et joint en NBR. Plage de température de service 0–95 °C . Pression d'ouverture anti-retour 0,05 bar. Pression maximum de service 16 bar. Fluides compatibles eau pour circuits thermiques, solutions glycolées (max. 30 %), eau sanitaire.

Série 173

Double clapet anti-retour avec prise de contrôle et un raccord à compression. Raccord à compression pour tuyau en cuivre de 15 mm et raccord fileté G 1/2 M. Corps en laiton DZR, nickelé. Bouchon en laiton. Inserts anti-retour en POM et joint en NBR. Plage de température de service 0–95 °C . Pression d'ouverture anti-retour 0,05 bar. Pression maximum de service 16 bar. Fluides compatibles eau pour circuits thermiques, solutions glycolées (max. 30 %), eau sanitaire.